



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 24 juin 2010
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du **préavis municipal N°40/2009** qui nous propose :

Règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres et buissons

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission ad hoc

— **L'assemblée décide à l'unanimité :**

- **D'adopter le nouveau Règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres**
- **De transmettre le nouveau règlement aux services de l'Etat concernés pour ratification.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 24 juin 2010.

Le Président :
Pascal Contegat



La Secrétaire :
Yvette Freléchoux